

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 9 (1868), p. 128-136

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1868__9__128_0

© Société de statistique de Paris, 1868, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

VARIÉTÉS.

DOCUMENTS FRANÇAIS.

1. *Statistique de l'instruction secondaire.* — a) *Nombre des lycées.* — De 35 en 1809, il s'est successivement élevé à 38 en 1830, à 53 en 1848; il est aujourd'hui de 81. Ce sont donc 28 lycées qui ont été créés de 1848 à 1867. Les seuls départements qui en soient encore privés, sont : les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, les Ardennes, l'Ariège, le Cantal, la Corrèze, la Creuse, la Drôme, Eure-et-Loir, la Lozère, l'Oise, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Savoie, Seine-et-Marne et les Vosges. Mais, dans ces départements, des collèges communaux bien organisés, ou tout près d'eux, des lycées impériaux, donnent satisfaction à tous les besoins pour l'enseignement secondaire.

b) *Nombre des internes dans les lycées.* — Il n'y avait que 112 internes, en moyenne, dans les collèges royaux en 1842; les lycées en ont aujourd'hui 160, avec trois fois plus de demi-pensionnaires (43 au lieu de 14 par lycée).

c) *Nombre des élèves.* — La confiance des familles a répondu aux efforts de l'administration pour améliorer les études et les conditions matérielles des lycées. Le nombre des élèves était, au 31 décembre 1865, de 32,630, et, au 1^{er} novembre 1867, de 36,112; on n'en comptait que 21,049 en 1850; c'est, de 1850 à 1867 (17 années), une augmentation de 72 p. 100. Les collèges communaux et les établissements libres ont également vu s'accroître leur population scolaire. Le nombre des élèves des collèges communaux était de 26,584 en 1842, et de 33,038 en 1865, bien qu'il y ait eu, à cette dernière époque, 61 collèges communaux de moins, et malgré la transformation en lycées des plus importants de ces établissements. Le nombre des élèves dans les établissements libres était de 31,816 en 1842 et de 77,906 en 1865. C'est depuis la loi de 1850 que s'est manifestée cette augmentation, qui a profité surtout aux établissements ecclésiastiques. En 1865, en effet, nous avons 140,253 élèves dans les maisons d'enseignement secondaire, soit le double du chiffre qui a été donné pour 1789. Ces 140,253 élèves se répartissaient, en 1865, de la manière suivante : 29,852 dans les lycées et 32,495 dans les collèges, soit 62,347 pour l'enseignement public¹; 43,009 dans les établissements libres laïques et 34,897 dans les établissements libres ecclésiastiques, soit 77,906 pour l'enseignement libre. A un autre point de vue, les trois quarts des élèves secondaires, ou 105,356, se trouvent dans les maisons laïques; un quart environ, ou 34,897, dans les maisons ecclésiastiques. Si l'on réunissait, aux 34,897 élèves des maisons ecclésiastiques, les 23,000 élèves des petits-séminaires, dont beaucoup n'entrent point dans les ordres, on arriverait au chiffre de 57,897 élèves dans les maisons ecclésiastiques, ce qui porterait la proportion à plus du tiers.

d) *Effets de la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement libre.* — Il est intéressant de suivre les effets sur l'enseignement secondaire de la loi du 15 mars 1850, en dehors des lycées et collèges. Au 1^{er} octobre 1850, date de la mise à exécution de la loi du 15 mars 1850, on comptait 914 établissements particuliers, le plus grand nombre laïques, qui renfermaient 52,906 élèves. Au 1^{er} mars 1854, moins

1. Dans ces chiffres de 29,852 élèves pour les lycées et 32,495 pour les collèges communaux, ne sont pas compris les élèves des institutions et pensions suivant, en qualité d'externes, les classes de ces établissements. Ils sont au nombre de 2,778 pour les lycées et de 543 pour les collèges communaux; total des élèves suivant les cours des lycées ou collèges : 65,668.

de quatre années après, le chiffre des établissements libres s'élevait à 1,084, dont 825 laïques avec 42,462 élèves, et 256 ecclésiastiques avec 21,195 élèves; au total 63,657 élèves. Au 31 décembre 1865, il n'y a plus que 935 établissements libres, dont 657 laïques (43,009 élèves) et 278 ecclésiastiques (34,897 élèves), réunissant un total de 77,906 élèves. En décembre 1867, le nombre des maisons libres est encore tombé de 935 à 909, mais avec une augmentation de 507 élèves: 78,413 au lieu de 77,906¹.

En résumé, de 1854 à 1865 (les documents font défaut pour les années 1850-1853), les maisons libres laïques et les écoles diocésaines placées sous l'autorité directe des évêques sont restées dans un état stationnaire. Les premières n'ont gagné, dans ces onze années, que 547 élèves (43,009 en 1865, au lieu de 42,462 en 1854); les secondes, que 1,056 (9,107 au lieu de 8,051). Mais le nombre des maisons laïques a diminué de 168. Dans le même intervalle, les congrégations enseignantes ont fondé 10 maisons nouvelles (43 au lieu de 33), et ont vu leur population scolaire augmenter de 79 p. 100 (9,475 au lieu de 5,285). Les maisons dirigées par des prêtres séculiers ont passé du chiffre de 156 à celui de 165, avec 7,859 élèves en 1854, et plus du double, ou 16,315 en 1865. Au total, dans un espace de onze années, les laïques ont perdu, dans l'enseignement libre, 168 maisons, tout en gagnant 547 élèves; tandis que les ecclésiastiques ont fondé 22 maisons nouvelles et acquis 13,702 élèves. Mais l'équilibre est rétabli entre ces deux ordres d'écoles par l'enseignement public (lycées et collèges), qui, dans le même espace de temps, a gagné 13 maisons et 19,228 élèves.

e) *Dépenses de l'enseignement secondaire.* — Le prix moyen de la pension d'un élève dans les lycées est de 739 fr., soit 34 fr. de plus qu'en 1842, augmentation bien faible et hors de proportion avec le renchérissement général de toutes choses. Il est, dans les collèges, de 649 fr.; c'est une augmentation de 265 fr. sur le prix de 384 fr. qui était payé en 1842. Ainsi, on peut dire que les lycées n'ont pas augmenté leurs prix, tandis que les collèges ont notablement élevé les leurs.

Au total, les dépenses de l'enseignement secondaire s'élèvent à 64,464,572 fr. 81 c., dont moins de 3 millions fournis par l'État, près de 59 millions par les familles, environ 2 millions par les communes et seulement 171,000 fr. par les départements.

f) *Administration financière des lycées.* — La gestion économique des lycées donne lieu à un mouvement de fonds qui atteint près de 20 millions, ou, en moyenne, 250,000 fr. par lycée. La subvention de l'État pour les lycées était, en moyenne, de 29,019 fr. en 1842; elle n'était plus, en 1865, que de 22,331 fr.; c'est une diminution d'un quart. Cette subvention de l'État est indispensable; car, en moyenne, un élève nécessite une dépense de 829 fr., tandis qu'il n'apporte que 739 fr.; d'où une insuffisance de 90 fr. par élève, qui représente un déficit annuel de près de 1,600,000 fr.

En 1850, les cinq lycées de Paris coûtaient à l'État 281,000 fr.; ils se passent aujourd'hui de subvention.

Depuis longtemps, l'État, sauf quelques concessions de locaux, ne faisait plus rien pour les collèges communaux, lorsqu'en 1846 un fonds d'encouragement de 100,000 fr. fut inscrit au budget en faveur de ces établissements. Ce fonds, porté,

1. Maisons congréganistes.

par des augmentations successives, à 223,000 fr., vient d'être élevé au chiffre de 300,000 fr. pour l'exercice 1868. On ne peut encore considérer cette allocation comme définitive; toutefois, elle permet déjà de se mettre sérieusement à l'œuvre.

La moyenne des traitements dans les collèges communaux n'est aujourd'hui, pour les chaires de grammaire, que de 1,391 fr.; pour les chaires d'humanité, de 1,643 fr.; pour les chaires de sciences, de 1,656 fr. Dans quelques collèges, les traitements tombent à 1,000 fr., à 800 fr. et même au-dessous. On comprend qu'il en soit ainsi avec le luxe de personnel que les villes se donnent. Nous comptons 139 collèges ayant chacun moins de 50 élèves classiques, et n'en réunissant au total que 3,582; ils n'en ont pas moins 582 professeurs; c'est 1 maître pour 6 élèves¹.

g) *Des bourses.* — Les moyens de gratuité dont on dispose pour l'enseignement secondaire sont moins nombreux aujourd'hui que dans l'ancienne société, moins nombreux même que ne le voulait le fondateur de l'Université. Ils consistent en 1,594 bourses impériales, au lieu de 6,400 que Napoléon I^{er} voulait fonder. Les bourses communales et départementales sont au nombre de 915 dans les lycées et de 302 dans les collèges communaux (bourses entières ou parties de bourses). Il faut y joindre les exemptions de frais d'externat, au nombre de 1,342 dans les lycées et de 2,223 dans les collèges communaux. Malgré l'accroissement de la population et du nombre des serviteurs de l'État, malgré la nécessité croissante de compenser la faiblesse des traitements et des retraites pour les fonctionnaires de l'ordre civil et militaire, en prenant, au compte de l'État, la charge d'élever les fils de ceux qui l'ont bien servi et qui sont morts à la peine, le nombre des boursiers a diminué. Les 77 lycées de 1865 en ont 97 de moins que les 46 collèges de 1842. A cette dernière époque, chaque collège royal avait, en moyenne, 36 boursiers; chaque lycée aujourd'hui n'en a plus que 21, c'est-à-dire 15 de moins. Aussi les ressources actuelles sont-elles bien loin de suffire pour donner suite à toutes les demandes. Les crédits alloués au budget permettent de faire, en moyenne, 300 nominations par année, et il y a, chaque année, plus de 2,500 demandes régulièrement inscrites et fondées sur des titres sérieux. (Extraits d'un rapport à l'Empereur par le ministre de l'instruction publique, inséré au *Moniteur* du 18 mars 1868.)

2. *Fers, fontes et tôles.* — Voici, en quelques chiffres, l'état comparatif du mouvement des fontes, fers et tôles pour 1866 et 1867.

	Fontes.	
	1867.	1866.
	Tonnes.	Tonnes.
Introductions en franchise	55,300	64,845
Introductions avec paiements des droits . . .	80,381	72,308
Ensemble	135,681	137,153
	Fers et tôles.	
	1867.	1866.
	Tonnes.	Tonnes.
Introductions en franchise	63,698	55,352
Introductions avec paiements des droits . .	6,535	10,535
Ensemble	70,233	65,887

1. A considérer l'ensemble de tous les collèges, on trouve que leurs 15,943 élèves classiques ont 1,828 professeurs, ou 1 pour moins de 9 élèves. Il n'en est pas de même dans l'enseignement spécial, qui, ayant des classes moins divisées, compte 1 maître pour 28 élèves, ni pour l'enseignement primaire, qui, par la même raison, en a 1 pour 27.

Les sorties par acquits pour les fontes, fers et tôles, se sont élevées à 113,786 tonnes en 1867, contre 147,858 tonnes en 1866. Les sorties directes des fontes, fers, tôles, aciers et ouvrages, ont été de 17,894 tonnes en 1867, contre 19,767 tonnes en 1866. Voici maintenant, divisées par groupes, les quantités de fontes et fers produites pendant les années 1866 et 1867.

	Fonte.		Fer.	
	1867.	1866.	1867.	1866.
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
De l'Aveyron	33,334	34,988	36,875	41,865
Des Ardennes et du Sud de la Moselle . . .	102,714	111,219	61,602	75,798
Du bassin de Paris	26,907	26,000	42,236	45,505
Du centre	128,230	128,876	92,422	104,694
De Champagne	107,616	133,731	72,494	79,559
De Comté	55,971	74,891	49,702	55,053
De la Corse	11,108	14,946	594	620
Du Creusot	122,129	115,090	100,222	100,102
De l'Escaut	65,864	71,357	56,472	63,863
Du Gard et des Bouches-du-Rhône	47,151	39,156	18,552	19,856
De la Loire	176,147	192,107	119,894	124,468
Du Nord de la Moselle	229,215	175,327	95,552	91,029
Du Nord-Ouest	23,648	25,189	13,689	18,322
De la Sambre	60,268	77,864	77,068	68,064
Du Sud-Ouest	32,061	31,912	11,239	10,575
Totaux	1,222,363	1,252,653	848,613	899,373

On voit que la production de la fonte présente, en 1867, une diminution de 30,290 tonnes sur 1866, et que celle du fer est, en 1867, de 50,760 tonnes inférieure à celle de 1866.

Voici les quantités de minerais introduites en France pendant les années 1866 et 1867 :

Pays de provenance.	1867.	1866.
	Tonnes.	Tonnes.
Angleterre	»	1,674
Belgique	125,840	138,947
Association allemande	64,867	63,577
Espagne	56,443	52,289
Royaume d'Italie	72,716	81,084
Suisse	2,583	2,302
Algérie	168,613	109,709
Autres pays	489	2,362

On remarquera que les envois de l'Algérie augmentent rapidement, que ceux de la Belgique diminuent; enfin que les expéditions de l'Angleterre ont complètement cessé.

Il résulte des documents réunis par l'administration de la douane, que la consommation de la France, comparativement à 1866, a diminué de 35,765 tonnes pour la fonte et de 50,519 tonnes pour le fer en 1867. D'un autre côté, il est certain que le stock s'est considérablement accru dans les divers groupes métallurgiques pendant le courant de l'année dernière, ce qui explique suffisamment l'état d'affaissement des prix.

Les cinq établissements qui s'occupent de la production de l'acier en France, en ont fourni près de 20,000 tonnes à la consommation pendant l'année 1867, qui se répartissent de la manière suivante entre les établissements producteurs : Chatillon-

Comblé, 117 tonnes; de Dietrich et C^o, 764; Terre-Noire, 5,236; Imphy-Saint-Seurin, 6,518, et Petin-Gandet, 7,238. Les rails entrent dans ce chiffre pour 10,967 tonnes. En 1866, la production totale de l'acier en France n'avait atteint que 10,790 tonnes. (*Moniteur des intérêts matériels*, 14 mars 1868.)

3. *Le mouvement des sucres.* — Les quantités de sucres de betterave fabriqués en France depuis le commencement de la campagne 1867 jusqu'à la fin du mois de février 1868, se sont élevées à 206,691,666 kilogr. contre 204,069,736 kilogr. pendant la période correspondante de 1866-1867. Il existe donc, en faveur de la dernière campagne, une différence de 2,621,930 kilogr. seulement.

Sans le déficit subi par le département du Nord, qui n'a pas été plus heureux sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité, la production aurait été bien plus considérable qu'en 1867.

Les quantités fabriquées se sont réparties de la manière suivante dans les départements :

	1866.	1867.
	Kilogrammes.	Kilogrammes.
Aisne	42,547,593	36,058,768
Nord	60,785,514	74,453,081
Oise	18,150,238	15,239,109
Pas-de-Calais	33,133,397	34,029,766
Somme	27,517,153	23,208,399
Autres départements	24,337,771	21,080,614

L'exportation des sucres a pris, cette année, de plus larges proportions; elle a été, comprises les sorties d'entrepôt, de 23 millions environ, contre 12 millions en 1867. Ces marchandises ont été presque entièrement dirigées sur l'Angleterre.

La production du sucre de betterave en Europe se résume à peu près dans les chiffres suivants :

	1867-1868.	1866-1867.	1865-1866.
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
France	218,000	216,855	274,024
Allemagne	165,000	200,000	185,695
Russie	110,000	100,000	75,000
Autriche	90,000	100,000	80,000
Belgique	35,000	39,250	41,550
Pologne	15,000	19,000	17,500
Hollande	7,500	6,000	4,933
Totaux	640,500	681,105	678,702

La campagne actuelle présente un déficit de 40,000 tonnes environ, qui provient particulièrement de l'Autriche et de l'Allemagne.

On pense que la betterave sera cultivée, cette année, sur une plus large échelle qu'en 1867, ce qui ne présenterait rien d'inquiétant pour la fabrique dans le cas où la consommation reprendrait sa marche normale, qui correspond tous les ans à un accroissement de 100 millions de kilogrammes environ.

4. *Les travaux publics en France et en Angleterre.* — Quand on se reporte au dernier exposé de l'Empire, on est frappé de ce fait que, depuis 1848 jusqu'en 1866, le service des ponts et chaussées proprement dit a dépensé la somme de 627,644,000 fr., répartie ainsi :

Lacunes des routes impériales	31,576,000
Rectifications	74,805,000
Routes de la Corse	8,722,000
Routes forestières diverses	6,966,000
Grandes voies de Paris	87,529,000
Grands ponts	28,088,000
Rivières	112,528,000
Canaux	69,744,000
Ports et phares	179,672,000
Service hydraulique	28,014,000
Total	<u>627,644,000</u>
A ce total de dépenses effectuées au 31 décembre 1868, ajoutons les dépenses de 1867	45,940,800
Nous aurons un total de	<u>673,584,800</u>

Ainsi, dans un espace d'environ vingt années, près de 700 millions (et nous ne comprenons pas dans ce chiffre les subventions accordées aux chemins de fer) ont été appliqués à l'amélioration des routes existantes, à leur rectification, à la suppression des lacunes, à la création de débouchés pour l'exploitation des forêts, à l'ouverture de grandes artères dans le premier centre populeux du pays, Paris, à des constructions de ponts, à l'extension aussi de nos voies de communication par canaux et rivières; enfin à procurer à notre navigation maritime plus de sécurité pour ses voyages, plus de commodités aussi pour le déchargement et l'embarquement de ses cargaisons.

En Angleterre, le gouvernement donne beaucoup de secours et peu de travail. En France, le gouvernement obéit à une préoccupation tout opposée et bien meilleure, selon nous. Il s'efforce (et il y réussit) d'imprimer une impulsion vigoureuse, permanente, étendue, croissante, à la main-d'œuvre. Veut-on constater en chiffres l'écart des dépenses de cette nature dans les deux pays? Nous avons le bilan des travaux publics de la Grande-Bretagne en 1863: 12,700,000 fr. Dans la même année, nous avons consacré au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, 169 millions et demi, dont 94 et demi appartenant au budget extraordinaire, c'est-à-dire sont affectés exclusivement à des travaux d'utilité générale.

Il est vrai de dire qu'en Angleterre l'État abandonne cette sorte de travaux aux compagnies particulières, qu'il ne se réserve guère (en dehors des parcs et châteaux royaux et des bâtiments affectés à un usage public ou à la résidence de ses représentants à l'étranger) que l'entretien des ports de refuge et des phares.

Il convient aussi d'ajouter que la viabilité publique est arrivée chez nos voisins au dernier degré de la perfection. Les paroisses, enfin, sont chargées de la réparation des chemins, et les taxes en numéraire ou en nature à l'aide desquelles elles pourvoient annuellement à ce service, peuvent être évaluées à environ 88 millions de francs.

L. C.

5. Situation financière des compagnies de chemins de fer au 31 décembre 1866.

Actions . . .	Nombre créé	3,202,217
—	Nombre émis	3,200,000
—	Capital nominal	1,547,500,000
—	Capital réalisé ou à réaliser	1,545,120,998
Obligations . .	Nombre créé	16,468,389
—	Nombre émis et en circulation	15,318,132
—	Montant créé	5,194,874,299
—	Montant réalisé	4,698,878,597

On peut évaluer à 300 millions environ le montant des emprunts contractés en 1867. Les obligations ayant été émises, en moyenne, à 300 fr., il convient de porter le montant total des sommes réalisées par emprunt à 5 milliards environ et le nombre d'obligations émises à 15,320,000.

6. *Développement du réseau télégraphique français.* — Deux actes mémorables ont eu pour effet de seconder, en France, un développement rapide de ce réseau : la loi du 29 novembre 1850, qui a mis le télégraphe à la disposition du public à partir du 1^{er} mars 1851, et le décret du 6 janvier 1852, qui a ouvert au ministre de l'intérieur, sur les exercices 1852, 1853 et 1854, un crédit spécial de près de 5 millions (4,832,987 fr.).

L'œuvre, immédiatement entreprise, a été poursuivie avec ardeur, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-après :

Années.	Développement annuel du réseau. (Nombre de kilomètres de lignes.)	Stations ouvertes chaque année.	Années.	Développement annuel du réseau. (Nombre de kilomètres de lignes.)	Stations ouvertes chaque année.
1851 et années antérieures	2,133	17	1859	3,019	47
1852	1,325	26	1860	5,866	143
1853	3,717	48	1861	4,582	72
1854	2,069	37	1862	1,039	53
1855	1,258	21	1863	651	29
1856	763	18	1864	1,133	73
1857	165	4	1865	2,443	343
1858	1,600	22	1866	2,456	256
			Totaux . . .	34,219	1,209

Ainsi, de 1852 au 1^{er} janvier 1867, il a été construit plus de 30,000 kilom. de lignes (donnant un développement total d'environ 100,000 kilom. de fil), et il a été installé environ 1,200 bureaux, non compris ceux qui sont ouverts dans les gares, et qui portent à plus de 2,000 le nombre des établissements télégraphiques. (*Moniteur* du 5 mai 1868.)

7. *Progrès industriel de la France de 1852 à 1864.* — Le travail national, nous avons eu maintes fois l'occasion de le dire, a fait, depuis 1852, de rapides progrès. Nous allons le prouver en empruntant quelques chiffres à la dernière livraison des *Annales du commerce extérieur*. Les tableaux comparatifs auxquels nous aurons recours, n'embrassent malheureusement qu'une période de treize années, c'est-à-dire qu'ils s'arrêtent à la fin de l'exercice 1864. Le prodigieux développement de notre prospérité industrielle apparaîtrait, nous le croyons, plus manifeste encore si nous possédions le résultat des dernières années, celui surtout de l'année 1866, exceptionnellement remarquable par l'importance de nos exportations.

En 1852, le total des machines à vapeur appliquées, chez nous, aux travaux d'extraction et de fabrication, ne s'élevait qu'à 7,779 appareils représentant une force de 216,457 chevaux. Ce total a triplé, plus que triplé même, dans l'espace de douze ans. Voici, en effet, les chiffres de 1864 : 25,027 machines représentant une force de 674,720 chevaux. De ces appareils à vapeur, 1,285 étaient, à cette dernière époque, employés dans les usines à fer ; 1,669 dans les fonderies et ateliers de machines ; 754 dans les scieries mécaniques.

Cet accroissement de la force motrice-vapeur employée dans nos opérations industrielles devait stimuler notre extraction houillère. C'est ce qui est, en effet,

arrivé. En 1852, nous avons en exploitation 286 mines de houille, produisant 4,903,900 tonnes. En 1864, le nombre des mines exploitées s'était accru, dans une faible proportion, il est vrai; 327 au lieu de 286, soit 41 de plus. Mais la production totale de la houille, suivant, quoiqu'un peu plus lentement, la marche progressive de la force motrice, avait, à son tour, plus que doublé. D'un peu moins de 5 millions de tonnes, en 1852, elle s'était élevée à plus de 11 millions (11,242,000), en 1864. Cette extraction représentait une valeur de près de 127 millions de francs.

Nous n'en avons pas moins été forcés, pour alimenter nos machines à vapeur, de recourir aux mines étrangères : belges, anglaises, allemandes. Nous avons ainsi tiré du dehors un peu plus de 6 millions de tonnes (6,248,900); de telle sorte que notre consommation de houille, en 1864, s'est élevée au chiffre considérable de 17,491,500 tonnes, dont les deux tiers ont été fournis par notre pays, le troisième tiers par l'importation.

Les mines et minières de fer sont restées à peu près stationnaires, quant à leur production, si l'on ne compare que les termes extrêmes de la période 1852 et 1864; mais, vers le milieu de cette période, de 1857 à 1859 surtout, elles ont joui d'une grande prospérité.

Notre travail métallurgique général, en ce qui concerne la fonte et le fer, n'en a pas moins été constamment progressant, car il a tiré beaucoup de matières premières du dehors. Ce mouvement, on le peut exactement apprécier par le rapprochement des chiffres du tableau suivant :

	1852.		1858.		1864.
Fonte	522,700	tonnes.	821,600	tonnes.	1,242,800
Rails	167,200	—	286,600	—	400,000
Fers.	134,600	—	245,500	—	302,100
Aciers.	18,100	—	23,280	—	41,560

Quant au cuivre et au plomb, l'extraction a augmenté parallèlement avec la fabrication, et l'une et l'autre dans des proportions considérables. C'est ainsi que la production du minerai de cuivre a décuplé (9,285 en 1852 et 90,803 en 1864). De même pour le plomb argentifère, 7,816 en 1852 et 94,226 en 1864.

Pour juger de l'extension de la fabrication de ces deux métaux (cuivre et plomb) et de quelques autres pris parmi les plus précieux, qu'on jette les yeux sur les chiffres ci-après :

	1852.		1864.
Cuivre	1,920	tonnes.	16,420
Plomb	2,930	—	17,200
Argent	6,286	kilogr.	33,608
Or.	18,312	grammes.	765,510

On devine sans peine que les moyens de transport par terre et par eau ont dû s'accroître en même temps que la production minière et industrielle. Pour nous en tenir à la statistique des véhicules qui se meuvent par la vapeur, nous voyons, en effet, que le nombre de nos machines locomotives a quadruplé. Nous en possédions 1,114 en 1852. Nous en avons, en 1864, 4,258.

Les progrès de la vapeur appliquée à la navigation fluviale intérieure ont été beaucoup plus lents. Cette navigation employait, en 1852, 200 bateaux, jaugeant ensemble 34,709 tonneaux. Elle employait, en 1864, 232 bateaux, jaugeant 38,149 tonneaux. En 1852, elle a transporté 2,558,000 passagers et 1,854,000 tonnes de

marchandises; en 1864, 2,944,000 passagers et 3,053,000 tonnes de marchandises.

C'est là un résultat encore satisfaisant, lorsqu'on songe à la concurrence des voies ferrées, dont le réseau, de 1852 à 1864, s'est enrichi de plus de 10,000 kilomètres.

8. *Ce que l'Algérie a coûté financièrement à la France.* — Sur les 36 années de notre occupation, 17 ont rapporté au trésor de France des sommes supérieures à celles payées par lui pour les dépenses de la colonie. Ce boni s'est élevé à 19,567,647 fr.

Les 19 autres années ont occasionné un surcroît de dépenses variant de 554,000 fr. à 6 millions; j'en excepte, toutefois, l'année 1849, qui a occasionné une dépense de près de 14 millions. Ce surcroît de dépense, pour ces 19 années, s'est élevé au chiffre de 80,148,781 fr. Et en déduisant le chiffre du boni, on trouve, qu'en définitive, l'Algérie, depuis 1830, a coûté à la France 60,581,134 fr.

Il me paraît juste d'examiner, d'un autre côté, les avantages que la France a retirés de l'Algérie.

Examinons le chiffre des importations et des exportations entre ce pays et la métropole.

Le chiffre des importations, qui était, en 1830, de 5 millions, s'est élevé, en 1840, à 31,700,000 fr.; en 1850, à 87,900,000 fr.; en 1860, à 194,700,000 fr.; en 1866, époque de disette, à 179,100,000 fr.

Le chiffre total de ces importations, provenant principalement de marchandises confectionnées en France ou de produits du sol français, s'est élevé, dans ces 36 années, au chiffre de 3,188,900,000 fr.

Le chiffre des exportations d'Algérie en France, c'est-à-dire de matières premières, telles que laines, huiles, céréales, bestiaux, minerais, etc., a été, en 1830, de 1,500,000 fr. Il s'est élevé successivement, en 1840, au chiffre de 2,500,000 fr.; en 1850, à 6,700,000 fr.; en 1860, à 49,000,000 fr. Après avoir atteint le chiffre de 108,000,000 en 1864, il est retombé, en 1866, année de disette, au chiffre de 92,700,000 fr.

Le chiffre définitif de ces 36 années a été de 856,400,000 fr.

En résumé, le total des importations et exportations s'est élevé au chiffre de 4 milliards 44 millions.

Je demanderai à des économistes plus compétents que moi si une nation consentirait à payer 60 millions pour lui procurer, à sa porte, un marché de plus de 4 milliards. (Extrait du discours du duc de Magenta à la séance du Sénat du 24 mars 1868.)

9. *Consommation des cigares de la Havane en 1866.* — En 1863, cette consommation avait été de 33,470,000; elle s'est élevée, en 1866, à 48,181,500; c'est une augmentation de 14,711,500, ou de 44 p. 100.

Suivant la qualité des cigares, la consommation en 1866 s'est répartie ainsi : 3,000 cigares de 1 fr. 50 c.; 1,500 de 1 fr. 25 c.; 7,000 de 1 fr.; 80,000 de 74 c.; 250,000 de 60 c.; 560,000 de 50 c.; 775,000 de 40 c.; 705,000 de 35 c.; 4,000,000 de 30 c., et 41,800,000 de 25 c.

En résumé, on peut dire que le peuple français fume aujourd'hui une quantité de cigares de la Havane équivalente à un cigare de 265,000 kilogrammes, long de 5,781 kilomètres, ce qui est la distance de Paris à Bombay. (*Moniteur*, 22 mars 1868.)